



Mont de Marsan, le 12 août 2015

## Communiqué de presse

### Vigilance météorologique orange Avis d'alerte pour orages

Le département des Landes est placé en état de **vigilance orange** « **orages** » à partir du :

**mercredi 12 août à 22 heures jusqu'au jeudi 13 août à 11 heures**

Les premiers orages éclateront en début de nuit sur les départements côtiers de l'Aquitaine; ils seront d'abord peu organisés, mais associés à un risque de fortes rafales de vent atteignant 80 voire 90 km/h, et de fortes chutes de grêle locales. En seconde partie de nuit, ces orages vont se multiplier et s'organiser en une vaste zone qui couvrira avant la fin de nuit l'ensemble de l'Aquitaine, avant de se décaler en matinée de jeudi vers l'est en perdant progressivement de l'intensité. Sous ce système orageux, les cumuls de pluie pourront dépasser parfois les 50mm, des chutes de grêle seront probables localement ainsi que de fortes rafales de vent de 70 à 80 km/h.

#### Consignes de prudence à observer :

- **Ne vous abritez pas sous les arbres ;**
- **Évitez les promenades en forêt ;**
- **Mettez à l'abri les objets sensibles au vent ;**
- **Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;**
- **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**

Tenez vous informés sur : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) ou le répondeur de la préfecture en composant le **02 52 600 903**

#### Contact Presse :

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82  
[marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)

Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13  
[thierry.morier@landes.gouv.fr](mailto:thierry.morier@landes.gouv.fr)